



1.000 € de courtage en ligne. La guerre du courtage en ligne est-elle relancée ? L'offre très offensive du nouvel arrivant britannique Idealing, qui a offert les frais de transaction pendant un an pour toute inscription avant le 31 août 2012, a donné envie à la concurrence de soigner ses clients.

A la rentrée, les courtiers ont multiplié les offres séduisantes. Binck.fr offre 1.000 € de frais pour toute ouverture de compte-titres et PEA depuis le 30 août jusqu'au 31 octobre 2012. Les investisseurs peuvent en bénéficier sans aucune condition : pas de dépôt minimal, pas d'abonnement et aucun frais d'inactivité ; cette offre concerne les 21 Bourses et tous les produits financiers.